



1) Présentation du jeu

La société Fill Up Média au capital de 214 000€, RCS Lyon B527 691 679 dont le siège est situé au 27 rue du Lieutenant-Colonel Prévost 69006 Lyon organise un jeu concours gratuit sans obligation d'achat sur son application mobile OPLA.

Ce jeu, intitulé OPLA, se déroule de manière permanente, sur le territoire de la France métropolitaine y compris la Corse, à l'exclusion des DOM TOM.

Le présent règlement définit les règles applicables pour le jeu concours.

Opla est une application mobile qui propose aux utilisateurs de gagner chaque jour des cartes carburant de montants variables et d'autres cadeaux.

En complément, un an de carburant (600€) est mis en jeu chaque mois ou une carte carburant d'un montant de 30€ mis en jeu chaque jour.

2) Conditions de participation

Le jeu concours OPLA est ouvert à toute personne physique résidant en France Métropolitaine (Corse comprise), étant cliente OPLA au moment de sa participation et disposant d'un numéro de téléphone mobile valide, auquel elle pourra, le cas échéant,





être contactée pour les besoins de la gestion du Concours (ci-après le «Participant»).

Sont exclus de toute participation au jeu concours, les membres des sociétés ayant participé directement ou indirectement à la conception, la création, la programmation et la mise en ligne du jeu concours ainsi que les membres de leur famille.

3) Modalités de participation

Télécharger l'application OPLA depuis les plateformes de téléchargement Android ou App store.

Chaque utilisateur dispose de 3 chances par jour pour tenter de gagner un des lots mis en jeu. Le jeu est représenté sous la forme d'une roulette de machine à sous que le joueur active au moyen d'un slide de haut en bas sur l'écran du smartphone.

Au terme de ces 3 chances, le joueur peut bénéficier d'une 4^{ème} chance sous conditions.

Si le joueur visionne une publicité, partage son gain sur les réseaux sociaux ou toute autre demande, il bénéficiera d'une 4^{ème} chance.

Au terme de cette ultime tentative, il devra attendre le jour suivant avant de pouvoir rejouer.





4) **Désignation des gagnants**

Un ordinateur tire au sort le/les gagnants chaque jour/semaine/mois.

Les gagnants seront contactés par Fill Up Média, sur le numéro mobile indiquée dans leur Espace personnel sous un délai maximum de 8 jours à compter de celle-ci.

Les gagnants devront s'assurer dans les deux (2) jours suivant leur désignation que les informations indiquées dans l'application sont bien exactes et complètes (nom, prénom, adresse, téléphone, e-mail), ces dernières étant indispensables à l'attribution de la dotation.

L'Organisateur se réserve le droit de réattribuer tout lot non attribué, non réclamé, retourné suite à une erreur dans les coordonnées indiquées par le gagnant, ou dont le gagnant initial a été exclu en raison du non-respect du présent règlement, d'une fraude, d'un problème technique affectant la désignation des gagnants ou d'un cas de force majeure.

Afin de valider le gain, chaque gagnant fera l'objet d'une publication nominative avec photo sur les réseaux sociaux ou tout autre moyen de communication. Il devra également partager cette publication sur son profil Facebook.





Une photo de type selfie de son choix lui sera demandée afin de pouvoir assurer la publication.

Tout manquement à ces dispositions, entrainera l'annulation du gain et la remise en jeu du lot.

5) Présentation des lots

Les lots quotidiens seront des lots de valeurs équivalentes ou de caractéristiques similaires, tels que 1 carte carburant d'une valeur variable ou d'autres cadeaux des partenaires OPLA
En complément, un an de carburant (600€) est mis en jeu chaque mois ou une carte carburant (d'un montant de 30€) mis en jeu chaque jour.

Les gagnants ne pourront prétendre obtenir l'échange de leur dotation contre sa valeur monétaire ou contre un autre lot en nature. La dotation ne peut donner lieu à aucune contestation ou réclamation.

6) Retrait des lots

Le retrait des lots se fait directement sur l'application ou auprès de Fill Up Média par voie postale ou via le retrait du lot dans un point de vente désigné.





7) Dépôt légal et consultation du règlement

Les participants à ce jeu acceptent l'intégralité du présent règlement qui est déposé auprès de l'étude ADRASTEE, Huissiers de Justice à Lyon, 14 Place Jules Ferry 69006. Il peut être consulté sur le site web www.adrastee-lyon.fr, pendant toute la durée du jeu.

8) Contractualisation

La participation au jeu concours OPLA à partir de l'application mobile OPLA implique l'acceptation expresse et sans réserve, par les Participants, du présent règlement, en toutes ses stipulations, ainsi que des lois et règlements en vigueur en France.

9) Gratuité

Il s'agit d'un jeu gratuit et sans obligation d'achat.





10) Litiges et responsabilité

La société organisatrice se réserve le droit, si les circonstances l'exigent, d'écourter, de prolonger, de modifier, d'interrompre, de différer ou d'annuler le Jeu, sans que sa responsabilité ne soit engagée. L'Organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement empêchant l'accès et/ ou le bon déroulement du Jeu notamment dû à des actes de malveillances externes.

L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant de participer au Jeu de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination définitive de son réalisateur et/ ou utilisateur.

La société organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes. Toute modification fera l'objet d'une information auprès du public. La société organisatrice ne saurait être responsable des retards, pertes, détériorations et/ou destructions totales ou partielles des informations envoyées par Internet.





11) CNIL et exploitation des données

Conformément à la Loi informatique et Liberté du 6 janvier 1978, les coordonnées des Participants pourront être traitées sur support papier ou par traitement automatisé. Ces informations sont destinées à la Société Organisatrice.

Conformément aux articles 38 et suivants de la dite loi, les Participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données les concernant sur simple demande écrite adressée à :

Fill Up Média, 27 rue du Lt Colonel Prévost 69006 Lyon.

